

TERMES DE RÉFÉRENCE

Mobilisation d'une expertise pour la préparation, l'animation et la restitution de la session « AMCEZ marines et secteur privé » au cours de la 5^{ème} édition du Street Whale (Semaine Bleue de Libreville), et pour la formulation de recommandations sur les suites à donner

1. Contexte

Financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, le programme ODEBAC (Océan Durable et Économie Bleue en Afrique Centrale) vise à soutenir le développement d'une économie bleue durable, inclusive et résiliente en Afrique centrale.

Dans ce cadre, ODEBAC souhaite contribuer aux réflexions sur les autres mesures de conservation efficaces par zones (AMCEZ) en milieu marin et sur la mobilisation du secteur privé et de ressources privées au service de la conservation marine. Dans un contexte où la responsabilité environnementale et sociale des entreprises est appelée à se renforcer, et où le secteur des assurances et de la réassurance s'engage à réduire les impacts de l'industrie sur les écosystèmes marins et côtiers, des réflexions sont engagées au Gabon et plus largement en Afrique centrale sur les opportunités que le statut d'AMCEZ pourrait offrir pour structurer des partenariats pro-nature avec les opérateurs privés, sur les mécanismes permettant de mobiliser des ressources additionnelles pour la biodiversité marine et sur l'articulation entre conservation, activités maritimes et gestion des infrastructures offshore.

Parmi les pistes évoquées figurent la contribution du statut d'AMCEZ à l'amélioration des profils de risque et environnementaux des entreprises exploitant des infrastructures en mer (plateformes, pipelines, câbles, etc.), les enjeux liés au décommissionnement et au démantèlement de ces infrastructures, ainsi que la mobilisation de mécanismes assurantiels ou contractuels pour encourager la participation des entreprises au financement et au suivi de la conservation. Ces pistes, de maturité variable, doivent être examinées au regard des expériences existantes et des spécificités de l'Afrique centrale. Une note de position sur ces sujets, élaborée conjointement par les programmes ODEBAC et WASOP, est jointe en annexe.

Dans le cadre du Festival Street Whale, organisé par AMCO lors de la Semaine Bleue de Libreville, ODEBAC organise une session de dialogue (side-event) d'environ 1 h 30 consacrée aux AMCEZ marines et au secteur privé, articulée autour d'un panel. Expertise France souhaite mobiliser un prestataire pour préparer et animer cette session, en restituer les enseignements et, au-delà de la session elle-même, formuler des recommandations et, si possible, une feuille de route pour leur mise en œuvre par les acteurs d'ODEBAC, avec l'appui des projets du programme.

2. Objectif de la prestation

L'objectif général est double :

- (i) préparer, animer et restituer la session « AMCEZ & secteur privé » du Street Whale – FOBAC, de manière à permettre un dialogue de fond entre acteurs publics, privés, de la conservation et de la recherche ;
- (ii) (ii) sur la base des échanges et d'expériences menées ailleurs, proposer aux acteurs d'ODEBAC des recommandations et des éléments de feuille de route pour les suites à donner.

La prestation s'organise autour de trois volets :

- **Prendre connaissance de la documentation et du contexte** : note de réflexion ODEBAC–WA–SOP sur les AMCEZ et les opportunités pour renforcer l'implication du secteur privé n faveur de la conservation marine (en proposant au besoin des compléments), contexte de l'Afrique centrale (approches des pays en matière d'AMCEZ marines, planification spatiale marine, zonage des ZEE, collaborations avec le secteur privé, décommissionnement des infrastructures pétrolières), programme ODEBAC et objectifs de la Semaine Bleue de Libreville et du Street Whale – FOBAC ;
- **Préparer et animer la session** : proposer une problématique, identifier les intervenants du panel et les expériences à mettre en valeur, préparer les intervenants et faciliter les échanges ;
- **Restituer et recommander** : produire une synthèse analytique de la session, assortie de recommandations opérationnelles aux acteurs d'ODEBAC et, si possible, d'une feuille de route indicative pour leur mise en œuvre avec l'appui des projets du programme.

3. Périmètre indicatif des réflexions

Le prestataire proposera, au démarrage, une problématique et un angle de discussion adaptés au contexte du Gabon et de l'Afrique centrale. Les travaux pourront notamment porter sur :

- L'état des réflexions et initiatives relatives aux AMCEZ marines au Gabon et en Afrique centrale, et les besoins liés à leur reconnaissance, leur gestion, leur suivi et leur financement ;
- Les formes de contribution des opérateurs privés à la conservation marine, directement ou dans le cadre de partenariats pro-nature ;
- Quelques exemples d'AMCEZ associées à des infrastructures offshore dans le monde, ou de dispositifs comparables impliquant le secteur privé ;
- Les mécanismes financiers, contractuels, assurantiels ou institutionnels susceptibles de mobiliser des ressources privées, et leur articulation avec les dispositifs de financement existants ;
- Les enjeux propres aux infrastructures offshore : décommissionnement, maintien en l'état, reconversion ou démantèlement total ou partiel ;
- Les conditions de crédibilité des mécanismes envisagés et les risques associés (responsabilité, additionnalité, suivi des résultats, équité, greenwashing) ;

- Les leçons apprises sur l'organisation de dialogues multi-acteurs impliquant le secteur privé autour de la conservation marine.

Cette liste est indicative ; il appartiendra au prestataire de hiérarchiser les sujets pour permettre une discussion substantielle dans le temps imparti.

4. Prestations attendues

4.1. Cadrage et revue documentaire

Le prestataire prendra connaissance de la documentation transmise par Expertise France et ses partenaires (note ODEBAC–WASOP, documents du programme ODEBAC, programme de la Semaine Bleue et du Street Whale - FOBAC), analysera les réflexions et initiatives existantes en Afrique centrale et examinera un nombre limité d'expériences internationales pertinentes. Sur cette base, il proposera une problématique centrale, les questions à soumettre au panel et l'architecture de la session.

Cette revue sera ciblée et orientée vers la préparation des échanges et la formulation des recommandations ; elle ne constitue pas une étude exhaustive des AMCEZ ou du financement de la conservation marine.

4.2. Identification et mobilisation des intervenants

En lien avec Expertise France, le prestataire :

- Établira une cartographie resserrée des acteurs et proposera une liste argumentée d'intervenants pour le panel et de participants prioritaires ;
- Identifiera les expériences (Afrique centrale et autres régions) à mettre en valeur pendant la session ;
- Conduira quelques entretiens préparatoires et, après validation d'Expertise France, prendra contact avec les intervenants pressentis ;
- Accompagnera les intervenants dans la préparation de leur contribution, afin qu'elle réponde aux questions retenues plutôt qu'à une présentation institutionnelle générale.

Le panel réunira des experts internationaux identifiés avec l'appui d'Expertise France et quelques acteurs clés du secteur privé opérant au Gabon ou dans la sous-région. Les participants seront principalement issus du Gabon et, lorsque cela est utile, d'autres pays d'Afrique centrale : administrations (environnement, mer, pêche, hydrocarbures, infrastructures), gestionnaires des espaces marins protégés, opérateurs privés (pétrole, gaz, ports, transport maritime), acteurs du financement de la conservation, ONG et société civile, scientifiques, représentants des communautés côtières et des pêcheurs.

La liste définitive sera validée par Expertise France. Les invitations seront transmises par Expertise France ou par AMCO.

4.3. Conception de la session

Le prestataire proposera un format adapté à une durée d'environ 1 h 30, combinant de brèves interventions du panel et des échanges structurés. Le format devra privilégier la discussion plutôt qu'une succession de présentations, s'appuyer sur des questions précises préparées en amont, permettre l'expression de perspectives différentes et déboucher sur des enseignements exploitables.

Il préparera à cet effet une note de cadrage, un déroulé minuté avec les questions guidant les échanges, les éléments de briefing des intervenants, les éventuels supports introductifs et une méthode de documentation des échanges.

4.4. Mission au Gabon et facilitation

Le prestataire effectuera une mission au Gabon d'une durée indicative de quatre à cinq jours calendaires, déplacements internationaux compris, afin de rencontrer certains acteurs clés, finaliser le cadrage avec Expertise France, préparer les intervenants, animer la session et conduire un débriefing avec Expertise France.

Pendant la session, il veillera à poser clairement la problématique, à faire dialoguer les différentes catégories d'acteurs, à distinguer les expériences établies des options et hypothèses à approfondir, à faire apparaître points d'accord, désaccords et lacunes de connaissance, et à éviter toute formulation artificielle d'engagements.

La logistique de l'événement sera assurée par AMCO, avec l'appui d'Expertise France.

4.5. Restitution et recommandations

À l'issue de la session, le prestataire produira une note finale analytique (et non un compte rendu chronologique) présentant :

- Les principaux enseignements de la session : questions examinées, expériences et mécanismes discutés, points de convergence et de divergence, questions non résolues ;
- Les leçons apprises et bonnes pratiques issues d'autres régions, et leur transposabilité au Gabon et en Afrique centrale ;
- Les conditions de mise en œuvre, les risques et les éventuels besoins de connaissances ou d'analyses complémentaires ;
- Des recommandations opérationnelles hiérarchisées à l'attention des acteurs d'ODEBAC (Expertise France, partenaires du programme, autorités gabonaises) ;
- Si possible, une feuille de route indicative pour leur mise en œuvre : actions prioritaires, acteurs à impliquer, appuis mobilisables à travers les projets du programme ODEBAC, calendrier indicatif.

La feuille de route aura un caractère indicatif : elle n'engagera pas les institutions concernées et n'attribuera aucun engagement aux participants sans leur accord explicite.

5. Livrables attendus

- **Note de démarrage** : compréhension du mandat, problématique proposée, méthode de mobilisation, format provisoire de la session et calendrier ;
- **Note préparatoire** : éléments de contexte, expériences retenues, questions structurantes, liste proposée des intervenants du panel et contribution attendue de chacun ;
- **Dossier de session** : déroulé minuté, guide de facilitation, supports de cadrage et fiches de briefing des intervenants ;
- **Note finale de synthèse, de recommandations et d'éléments de feuille de route** (10 à 15 pages hors annexes), accompagnée d'une courte présentation de restitution à Expertise France et aux partenaires d'ODEBAC.

Les livrables seront rédigés en français et remis dans des formats modifiables.

Expertise France acquiert, à titre exclusif, les droits patrimoniaux sur l'ensemble des livrables (reproduction, représentation, adaptation, diffusion), pour tous supports, pour le monde entier et pour la durée légale de protection, par référence au CCAG-PI ; elle peut en autoriser l'utilisation par l'Union européenne et les partenaires du programme. Le prestataire garde confidentiel les informations et documents reçus et ne diffuse aucun contenu au nom d'Expertise France ou d'ODEBAC sans son accord écrit.

6. Modalités de mise en œuvre et durée

La prestation sera réalisée principalement à distance, complétée par une mission au Gabon. La charge de travail est estimée à 12 à 14 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

Jalons / ouvrages partiels	Délai cible	Critères pour la réception	Nombre indicatif de jours
Cadrage et revue documentaire	5 jours après la signature du contrat	Note de démarrage validée par EF	2
Cartographie, consultations et mobilisation	10 jours après la signature du contrat	Note préparatoire validée par EF (liste des intervenants)	2 à 3
Préparation technique de la session	3 jours ouvrés avant la session	Dossier de session validé par EF	1,5 à 2
Mission au Gabon et animation de la session	Date de la session (Street Whale, 12-14 novembre 2026, 9h-11h)	Session tenue ; débriefing réalisé avec EF	4 à 5
Analyse, recommandations et finalisation de la note finale	10 jours après la session (version provisoire) ; version finale 5 jours après les commentaires d'EF	Note finale et présentation de restitution validées par EF	2 à 2,5
Total	—		12 à 14

Compte tenu de la date de la session, la mobilisation des intervenants débute dès la signature du contrat ; Expertise France communique au démarrage les intervenants déjà pressentis. Le calendrier définitif est arrêté lors de la réunion de lancement.

7. Coordination

Le prestataire travaillera en lien avec Expertise France, en coordination avec l'équipe ODEBAC, AMCO et les partenaires concernés. Une réunion de lancement permettra de confirmer les objectifs, les documents de référence, les interlocuteurs prioritaires, la répartition des responsabilités entre le prestataire, Expertise France et AMCO, ainsi que le calendrier de validation des livrables.

Expertise France validera la problématique, le format de la session, la liste des intervenants, les documents préparatoires et la note finale.

8. Profil recherché

La prestation pourra être réalisée par un consultant individuel ou par une structure mettant à disposition un expert clairement identifié, justifiant :

- D'un diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent dans un domaine pertinent (environnement, conservation ou sciences marines, économie de l'environnement, politiques publiques, financement de la biodiversité ou équivalent) ;
- De dix années ou plus d'expérience professionnelle pertinente ;
- D'une connaissance approfondie des AMCEZ, des politiques de conservation marine et des questions de financement de la conservation et de mobilisation du secteur privé ;
- D'une bonne compréhension des activités économiques maritimes et, idéalement, des infrastructures offshore ;
- D'une expérience professionnelle en Afrique centrale ou dans des contextes comparables ;
- D'une expérience confirmée dans la préparation et la facilitation de dialogues multi-acteurs de haut niveau ;
- D'une capacité démontrée à formuler des recommandations opérationnelles et des feuilles de route à destination de bailleurs, de programmes de coopération et d'autorités publiques ;
- D'excellentes capacités rédactionnelles en français ; une bonne maîtrise de l'anglais constituera un atout important.

Le contrat est un marché de prestations intellectuelles soumis au CCAG-PI. Il prend la forme d'un contrat de prestation de service d'expertise individuelle (modèle DAJ_M013) si l'attributaire est un expert individuel, entrepreneur individuel ou recourant à une société de portage, ou d'un contrat de prestation de services désignant nominativement l'expert si l'attributaire est une structure. Dans ce second cas, l'expert désigné ne peut être remplacé sans l'accord écrit préalable d'Expertise France, au profit d'un expert de qualification au moins équivalente.

9. Procédure de passation et analyse des offres

La consultation suit la procédure simplifiée applicable aux achats inférieurs à 40 000 € HT (DAJ_IM001 point 4.2.2 ; art. R2122-8 du CCP). Elle se déroule en une seule phase : les candidats remettent simultanément leur dossier de candidature, leur offre technique et leur offre financière. L'analyse porte successivement sur la recevabilité (A), l'évaluation du CV de l'expert proposé (B) et l'évaluation des offres (C).

A. Recevabilité des dossiers

Cette sous-étape consiste à vérifier la conformité du dossier administratif et la présence d'une offre technique et financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le **rejet** du dossier, sous réserve de la faculté de régularisation qui pourrait être accordée.

B. Évaluation du CV de l'expert proposé

Les candidats dont le dossier est jugé administrativement recevable font l'objet d'une notation technique sur un total de **100 points** au regard des critères d'analyse des CV ci-après :

Critères d'évaluation du CV	Éléments d'appréciation	Note maximale
1. Expertise AMCEZ, conservation marine et financement de la conservation	Missions réalisées sur les AMCEZ ou les aires marines, les politiques de conservation marine, le financement de la biodiversité et la mobilisation du secteur privé (références à l'appui).	30 pts
2. Facilitation de dialogues multi-acteurs de haut niveau	Préparation et animation de panels, ateliers ou dialogues réunissant acteurs publics, privés, scientifiques et société civile ; production de recommandations ou feuilles de route à destination de bailleurs ou d'autorités publiques.	25 pts
3. Expérience en Afrique centrale	Missions au Gabon ou dans la sous-région (ou contextes comparables) ; connaissance des acteurs institutionnels et privés du secteur maritime.	20 pts
4. Secteur privé maritime et infrastructures offshore	Connaissance des activités économiques maritimes (pétrole et gaz, ports, transport maritime) et des enjeux de décommissionnement des infrastructures offshore.	15 pts
5. Formation	Diplôme de niveau Master ou équivalent dans un domaine pertinent (environnement, sciences marines, économie de l'environnement, politiques publiques, financement de la biodiversité). L'ancienneté minimale de dix ans étant éliminatoire, elle n'est pas notée.	10 pts
TOTAL ÉVALUATION DES CV	Seuil : 70 points sur 100.	100 points

Seules les offres des candidats ayant obtenu au moins 70 points sur 100 à l'évaluation du CV sont évaluées.

C. Évaluation des offres

Les offres des candidats ayant franchi le seuil font l'objet d'une évaluation technique et financière.

La pondération de l'offre financière est de 30 points, tandis que celle de l'offre technique sera de 70 points selon la grille suivante :

Critères d'évaluation technique	Éléments d'appréciation	Note maximale
1. Compréhension du mandat et problématique	Compréhension du contexte (AMCEZ, secteur privé, Afrique centrale) et des objectifs de la session ; pertinence et précision de la problématique proposée.	25 pts
2. Méthodologie de facilitation et format de la session	Architecture de la session d'1 h 30, questions guidant les échanges, préparation des intervenants, méthode de documentation des échanges et de formulation des recommandations.	25 pts
3. Panel, capacité de mobilisation et calendrier	Intervenants que le candidat est en mesure de mobiliser (secteur privé, experts internationaux, acteurs d'Afrique centrale) et réalisme du calendrier au regard de la date de la session.	20 pts
TOTAL ÉVALUATION TECHNIQUE	Seuil : 45 points sur 70.	70 points

L'offre financière est notée sur 30 points selon la formule : $\text{note} = 30 \times (\text{montant des honoraires de l'offre la moins-disante} / \text{montant des honoraires de l'offre considérée})$. Le classement résulte de la somme des notes technique et financière. Un entretien à distance peut être organisé avec les deux candidats les mieux classés pour vérifier la disponibilité de l'expert ; il ne donne pas lieu à notation.

10. Contenu et directives de rédaction du dossier de soumission

Pour postuler, le candidat doit soumettre un dossier complet structuré en trois fichiers distincts. La soumission doit scrupuleusement respecter les directives suivantes :

Fichier A : Dossier de candidature

- le formulaire de candidature comprenant la déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et ses annexes, à l'absence de conflit d'intérêt (DAJ_F030) ;
- Le Curriculum Vitae (CV) détaillé, daté et signé par l'expert.

- Les attestations de travail, attestations de service-fait ou tout autres documents justifiant les expériences déclarées.

Les justificatifs d'existence juridique (registre professionnel, régime d'entrepreneur individuel ou contrat de portage), de régularité fiscale et sociale, le RIB et la fiche d'identité tiers (DAF_F013) sont demandés au seul candidat pressenti, avant la signature du contrat (art. R2144-4 du CCP).

Fichier B : Offre technique (10 pages maximum hors annexes)

Le soumissionnaire doit structurer son offre écrite en trois sections :

- **Section 1 : Compréhension du mandat et problématique (évaluée sur 25 points) – compréhension du contexte et des objectifs de la session, problématique centrale proposée et questions à soumettre au panel.**
- **Section 2 : Méthodologie de facilitation et format de la session (évaluée sur 25 points) – architecture et déroulé de la session, préparation des intervenants, méthode de documentation et de formulation des recommandations.**
- **Section 3 : Panel et calendrier (évaluée sur 20 points) – liste indicative des intervenants que le candidat est en mesure de mobiliser, avec leur disponibilité pressentie, et calendrier d'exécution compatible avec la date de la session.**

Fichier C : Offre Financière

- Le tableau 1 complété : seuls les honoraires sont chiffrés ; les frais de mission sont remboursés au réel, dans la limite des plafonds fixés au contrat.
- **Tableau 1 : Décomposition du coût global de la mission**

N°	Poste de dépenses	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Honoraires de l'expert (<i>Prestations intellectuelles</i>)	Homme / Jour	[X]	[À remplir par l'expert]	[À remplir par l'expert]
2	Transport aérien (<i>Vol international classe éco</i>)	Forfait	[X]	[NE PAS CHIFFRER] Remboursement au réel	[NE PAS CHIFFRER] Sur justificatifs originaux
3	Frais de visa et frais annexes	Forfait	[X]	[NE PAS CHIFFRER] Remboursement au réel	[NE PAS CHIFFRER] Sur justificatifs originaux

4	Frais de vaccin	Forfait	[X]	[NE PAS CHIFFRER] <i>Rembour- sement au réel</i>	[NE PAS CHIFFRER] <i>Sur justificatifs ori- ginaux</i>
5	Frais de subsistance et d'hé- bergement	Nuitée / Jour	[X]	[NE PAS CHIFFRER] <i>Rembour- sement au réel</i>	[NE PAS CHIFFRER] Selon la politique voyages d'Exper- tise France (ba- rème per diem UE)
TO- TAL	MONTANT TOTAL DE L'OFFRE FINANCIÈRE				[Montant des Ho- noraires (Poste 1)]

Le prix des honoraires est forfaitaire pour l'ensemble des prestations décrites et réglé à la validation des livrables : 20 % à la note de démarrage, 40 % au dossier de session, 40 % à la note finale. Les frais de mission (voyage, visa, vaccins, hébergement, per diem) sont remboursés au réel sur justificatifs, dans la limite des plafonds fixés au contrat.

11. Recevabilité des dossiers

Le Comité d'évaluation d'Expertise France procède à l'analyse de la recevabilité des soumissions sur la base des considérations suivantes :

- **Présence d'un dossier de candidature complet ;**
- **Présence d'un dossier portant offre technique**
- **Présence d'un dossier portant offre financière**
- **Respect du délai de soumission**

Le non-respect de l'une de ces exigences entraînerait le rejet du dossier, sous réserve de la faculté de régularisation qui pourrait être accordée uniquement sur les composantes du dossier de candidature.

12. Modalités de soumission :

Les dossiers sont transmis à l'adresse générique **christophe.timbou@expertisefrance.fr; eric-cyrille.eleme-essiane@expertisefrance.fr; vanina.yankam@expertisefrance.fr** ou, pour les experts individuels, via la plateforme GEX, **au plus tard le 29/10/2026 à 23 h 59 (heure de Paris)**, en un seul envoi contenant 3 fichiers au format PDF.

Votre e-mail de soumission aura pour objet « **ODEBAC_AMCEZ_NOM DU SOUMISSIONNAIRE** »
Pour rappel, la nomenclature suivante sera observée :

Fichier A : Dossier de candidature

Fichier B : Offre Technique

Fichier C : Offre Financière

13. Renseignements complémentaires

Si un candidat souhaite avoir des renseignements complémentaires, il pourra envoyer ses questions à **kevin.kiffer@expertisefrance.fr** avec en copie les adresses **adem.yahiaoui@expertisefrance.fr**, **vanina.yankam@expertisefrance.fr** et **christophe.timbou@expertisefrance.fr**, au plus tard le 27 octobre à 12 heures (heure de Paris). Les questions et les réponses sont communiquées à l'ensemble des candidats consultés, sans mention de leur auteur.

14. Modalités de règlement

Principe Les prestations sont payées à terme échu. Le paiement intervient après constatation du service fait, dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception d'une facture conforme. Les intérêts moratoires sont dus dans les conditions prévues au contrat.